

tenant compte des derniers chiffres qu'on ait pu se procurer pour la période d'octobre 1960 à octobre 1961, elle était de 5.7 milliards, ce qui représente une augmentation de 900 millions de dollars. En 1956, notre commerce extérieur accusait un déficit de presque 600 millions de dollars, tandis qu'en 1961, la balance des échanges sera équilibrée, et les exportations dépasseront même un peu les importations. En outre, monsieur l'Orateur, nos échanges atteindront, comme vous le savez, un sommet sans précédent.

Ce qui précède n'est pas dû au hasard, mais aux efforts qu'a faits le gouvernement actuel pour aider, par tous les moyens, nos exportateurs. Nous avons supprimé la prime sur notre dollar, ce qui, du point de vue de la concurrence, a immédiatement favorisé nos marchandises sur le marché mondial. Nous avons prévu des facilités de crédit à l'exportation pour obtenir le financement à long terme des exportations de biens d'équipement et nous y avons affecté 200 millions de dollars. Jusqu'ici, près de 186 millions ont déjà été engagés et, au cours de la présente session, nous avons augmenté le fonds disponible, qui atteint maintenant 300 millions de dollars. Ces possibilités permettent aux fabricants canadiens de vendre leurs produits finis à crédit et de tenir tête à la concurrence que leur font les entreprises étrangères, surtout celles des États-Unis, en recourant à la Banque des exportations et des importations. Nous participons à un plus grand nombre de foires internationales que jamais. Nous envoyons outre-mer plus de missions commerciales qu'auparavant, et notre service de délégués commerciaux a reçu pour directive de consacrer tous ses efforts à la vente des marchandises canadiennes.

Tout débat sur le commerce extérieur serait incomplet, si l'on ne mentionnait pas le Marché commun d'Europe et la forte possibilité de voir la Grande-Bretagne se joindre à cette association. En ce qui me concerne, j'estime que ce qui doit être, à la longue, dans l'intérêt le mieux conçu de la Grande-Bretagne, se révélera aussi avantageux pour le Canada. Je préférerais une Grande-Bretagne forte, adhérant au Marché commun à une Grande-Bretagne faible qui n'en serait pas membre. On a proposé, de bien des côtés, que le Canada se joigne également au Marché commun. En réalité, nous ne pouvons y adhérer. Ainsi que l'a déjà dit le ministre des Finances (M. Fleming), dans le discours qu'il a prononcé au club Kiwanis de Montréal, le 1^{er} février dernier, en parlant de la collectivité économique européenne:

Six pays d'Europe qui cherchaient à s'intégrer plus étroitement, pour des raisons économiques et

politiques, ont signé, en mars 1957, ce qu'on appelle maintenant le traité de Rome, prévoyant l'établissement du Marché commun.

Il a ensuite signalé que ce traité ne s'appliquait qu'à des pays européens, même s'il y est prévu que certains pays associés peuvent y adhérer. Ces pays associés comprennent, à l'origine, la communauté française d'Afrique et certains pays sous-développés, dont les produits complètent la gamme de produits européens sans leur faire concurrence. Il s'agit là de pays non industrialisés. Rien n'est prévu en ce qui concerne l'adhésion au Marché commun d'Europe de pays industrialisés comme le Canada et, ainsi que l'a ajouté le ministre en s'adressant à des hauts fonctionnaires en Europe: «Il nous est impossible d'y adhérer et nous serions d'ailleurs mal accueillis, si nous essayions de le faire».

Enfin, monsieur l'Orateur, permettez-moi, avant que je laisse la question du commerce, de signaler que nos exportations atteignent un sommet inégalé jusqu'ici et que, en outre, nos échanges commerciaux sont plus diversifiés qu'ils ne l'étaient auparavant. Nous avons considérablement accru nos exportations vers le Royaume-Uni, et l'Europe occidentale, l'Amérique du Sud, et les pays du Commonwealth autres que le Royaume-Uni. Bien que les États-Unis restent notre plus important client, nos œufs ne sont pas tous dans le même panier comme auparavant. Au chapitre des versements aux provinces, peu de gens savent que le total des hausses de versements accordés par le gouvernement fédéral aux provinces et aux institutions provinciales, au 31 mars 1961, dépassait de près de 300 millions de dollars le déficit budgétaire accumulé pendant la même période. En d'autres termes, il n'y aurait point eu de déficit si le gouvernement fédéral n'avait pas relevé ces versements. Ainsi, les versements faits à l'ensemble des provinces dans le cadre de l'assurance-hospitalisation s'élèveront, cette année, à 284 millions de dollars.

Arrêtons-nous un instant à la Colombie-Britannique. En 1956-1957, les libéraux ont décaissé 7 millions de dollars pour l'aménagement de la route transcanadienne. Cette année, notre quote-part sera de 17 millions. Lorsque la route sera terminée, le gouvernement fédéral aura versé à la province de la Colombie-Britannique plus de 100 millions de dollars, soit environ le quart de l'ensemble des montants remis à toutes les provinces. On aura dépensé depuis 1957, à l'égard des routes et des parcs nationaux de la Colombie-Britannique, une autre somme de 40 millions de dollars. Pourtant, la grand-route disparaît sous des affiches qui tendent à faire croire aux automobilistes que ces réalisations ne sont dues qu'au gouvernement créditiste.